

Image not found or type unknown



vehicule sois disant maquiller alors que il y a juste le moteur volee

Par **pams30**, le **08/03/2019** à **06:56**

bonjour

j ai un renseignement à vous demander ,

j achete un véhicule en Italie et je l immatricule en France j ai toutes les factures preuve à l appui.

mon ami ses fait contrôlée 6 mois après l avoir immatriculé mon véhicule,par la police et qui mettent bien sur mon véhicule scellé jusqu'à aujourd'hui mon ami a fait 24h de garde a vue et bien sur il a etait auditionnee et sa fait 3 mois.sois disant véhicule maquillé mais ils ont vu que le moteur était volé.

et je n ai pas eu de convocation ni rien que dois je faire svppp ???dois je agir ou attendre qu' il m auditionne ?

Merci